



Bulletin Agro-Météorologie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (www.ma.gouv.ml)-MINISTÈRE DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE (www.mep.gouv.ml)

29 août 2016

DECADE DU 1er AU 10 SEPTEMBRE 2016



Situations météorologique et hydrologique

La situation météorologique au cours de la période du 1er au 10 septembre 2016 a été caractérisée par une baisse des activités pluvio-orageuses sur l'ensemble du pays. Les quantités de pluies recueillies pendant la décade ont été déficitaires en général, excepté la région de Kayes, le Nord des régions de Koulikoro, Ségou et Mopti où elles ont été excédentaires. Par rapport à la même décade en 2015, elles ont été inférieures partout sauf dans les mêmes localités.

A la date du 10 septembre 2016, le cumul des pluies recueillies est normal à excédentaire dans l'ensemble sauf à Nara et N'Tarla. Ce cumul est supérieur ou égal à celui de l'année dernière à la même période dans la plupart des stations du pays.

La situation hydrologique de la première décade du mois de septembre a été marquée par la poursuite de la montée de niveau sur tous les cours d'eau. Le remplissage des retenues de Sélingué et de Manantali se poursuit. Les hauteurs moyennes décadaires sont supérieures à celles de l'année dernière sur tous les cours d'eau, à l'exception de la Falémé à Gourbassy et du Bafing à Bafing Makana.

Les hauteurs moyennes observées durant cette décade sont supérieures à celles d'une année moyenne pour la même période, à l'exception du Niger supérieur et du Sénégal à Kayes.

Etat des cultures et Situation phytosanitaire

Au plan agricole, les mil/sorgho sont au stade de montaison-initiation paniculaire, le maïs à la floraison-épiaison, le fonio à l'épiaison, le riz maîtrise totale à la montaison-initiation paniculaire, le riz submersion contrôlée et riz pluvial au tallage-montaison, l'arachide à la floraison-formation des gousses, le niébé à la formation des gousses, le sésame à la floraison et le cotonnier à la capsulaison et éclatement des capsules.

Malgré l'insuffisance de pluies enregistrées au cours de la décade, l'aspect végétatif des cultures est bon dans l'ensemble.

La situation phytosanitaire reste relativement calme dans toutes les régions. Les principaux nuisibles observés sont :

Des Sauteriaux d'importance économiques



(Complexe de savane et *Oedaleus senegalensis*) sur le mil, le sorgho, le riz et dans les jachères dans les régions de Kayes (Kayes, Yelimané, Nioro du sahel, Diéma et kénéba), de Koulikoro (Kati, Banamba,

Dioïla et Nara), de Sikasso Sikasso, Kadiolo, Koutiala, Kolondiéba, Bougouni, Yanfolila et Yorosso), de Mopti (Bankass), de Tombouctou Tombouctou et Goundam) et de Gao (Gao, Ansongo et Bourem). La densité variait de 1 à 3 ind (Adultes) /m² avec des dégâts légers à moyens sur les feuilles. Les prospections ont porté sur **908 ha** dont **246 ha** infestés et **150 ha** traités avec le Sumicombi alpha ULV, l'Asmithion ULV, le Reldan CE, le Dursban CE, le Pyriban CE et le Chlorpyrifos ethyl CE.

Des Coléoptères (*Spachnoda sp*, *Hétéronychus oryzae* et *Mylabris sp*) sur le maïs, le gombo, le

mil, le niébé et le riz irrigué dans les régions de Kayes (Kayes), de Koulikoro (Banamba et Nara), de Sikasso (Sikasso, Bougouni, Yanfolila, Yorosso, Koutiala, Kolondiéba et Kadiolo) et de Gao (Gao et Ansongo). La densité variait de 2 à 6 ind /m² avec des dégâts faibles à moyens sur les feuilles et les fleurs. Au total **951,50 ha** ont été prospectés dont **318,50 ha** infestés et **198 ha** traités avec le Pyriban CE, K-optimal CE et le Chlorpyrifos ethyl CE.



Des Chenilles défoliatrices (*Spodoptera sp*) sur le mil, le sorgho, le maïs, le niébé, l'arachide, le riz, le gombo et la pastèque dans les régions de Koulikoro (Kati et Nara), de Sikasso (Sikasso, Bougouni, Koutiala, Yanfolila, Kolondiéba et Kadiolo), de Mopti Bandiagara et Koro), de Tombouctou (Tombouctou) et de Gao (Gao, Ansongo et Bourem). La densité variait de 2 à 5 ind /m² avec des dégâts faibles à moyens sur les feuilles. Au total **357,75 ha** ont été prospectés dont **172,75 ha** infestés et **97 ha** traités avec le Dursban CE, le Pyriban CE et le Chlorpyrifos ethyl CE.

Des Pucerons en colonies (*Aphis sp*) sur le mil, le sorgho et le niébé causant des dégâts faibles à moyens sur les feuilles dans les régions de Sikasso (Bougouni et Kolondiéba) et de Tombouctou (Tombouctou et Goundam). Au total **73,50 ha** ont été prospectés sur lesquels **40 ha** sont infestés et **34 ha** traités avec le Chlorpyrifos ethyl CE.

Du Mildiou (*Sclerosporogra minicola*) sur le mil avec des dégâts légers dans les régions de Koulikoro (Dioïla), de Sikasso (Bougouni, Koutiala et Kadiolo) et de Mopti (Koro). Au total **163,20 ha** ont été prospectés dont **88,50 ha** infestés. Les mesures prophylactiques (l'arachage et la destruction des plants infestés) ont été conseillées aux producteurs.

Des Oiseaux granivores (*Quelea quelea*, *Passer luteus*, *Ploceus cucullatus* et *tourterelles*) dans les zones rizicoles et les champs de mil et sorgho dans les régions de Koulikoro (Nara), de Ségou (Niono et San) et de Mopti

(Konna et Djenné). La densité variait de 10 à 20 000 ind/ha. Au total **80 ha** ont été prospectés dont **32 ha** sont des dortoirs instables à Mopti. Les méthodes alternatives de lutte (Gardiennage et effarouchement) ont été prodiguées aux producteurs.

Situation du criquet pèlerin

Au cours de la décade, aucune signalisation ou observation de Criquet pèlerin n'a été enregistrée. Ce qui dénote une accalmie de la situation de l'insecte sur l'ensemble du pays. Malgré cela les équipes de prospection et de lutte restent mobilisables aux besoins.

Situation Pastorale

Les pâturages herbacés et aériens sont dans un état très satisfaisant dans l'ensemble avec un niveau de biomasse et un aspect général assez appréciables dans toutes les zones agropastorales du pays.

Pour ce qui concerne les zones inondées des régions de Mopti, Tombouctou et Gao les bourgoutières sont en pleine régénération à la faveur de la crue au niveau des principaux cours d'eau. Les conditions d'abreuvement sont satisfaisantes. L'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont globalement bons. Les troupeaux transhumants sont actuellement pour la plupart au niveau des pâturages d'hivernage. La sortie des animaux des zones de bourgoutières vers les pâturages exondés est presque effective. Seules les vaches laitières et quelques boeufs de labour évoluent aux abords immédiats de la frange fluviale.

Le gardiennage des troupeaux sédentaires se poursuit partout dans les zones agricoles et agropastorales du pays.

Situation Zoosanitaire

Au cours de cette période les vaccinations ont concerné surtout la Péripneumonie contagieuse, les maladies charbonneuses, les pasteurelloses, les maladies de la volaille, la peste de petits ruminants etc...

Les résultats cumulés obtenus sont de :

- 10 334 239 animaux, toutes espèces confondues sur une prévision de 46 938 489 soit 22% de réalisation.

- 254 112 bovins contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) sur une prévision de 6 488 100 soit 4% de réalisation.

- 2 643 555 sujets vaccinés contre la maladie de New Castle sur une prévision de 5 781 638 soit un taux de réalisation de 45,72%

La campagne de déparasitage est en cours.

Les résultats cumulés obtenus sont de : 288 480



Bovins ; 130 090 ovins ; 82 354 caprins ;
17 382 asins ; 469 275 volailles etc...

Aucun foyer de maladie n'a été signalé au cours de la décennie.

Le suivi des transhumants inter-Etat a concerné un cumul de : 40 992 bovins soit un taux de réalisation de 14% sur une prévision de 298 000, 22 151 ovins soit un taux de réalisation de 8% sur une prévision de 278 000 transhumants.

Etat de la Flore et de la Faune

Dans les domaines faunique et forestier nationaux, les espèces forestières présentent un état végétatif normal dans l'ensemble. Le bourgeonnement et la feuillaison continuent chez certaines essences forestières par endroits. D'autres espèces comme *Landolphia senegalensis* (zaban), *Butyrospermum parkii* (si), *Lannea sp* (m'pékou), etc... sont aux stades de maturation-récolte.

La cueillette et la vente des fruits de *Landolphia senegalensis* (zaban), *Butyrospermum parkii* (si), *Lannea sp* (m'pékou), etc. sont en cours dans le domaine forestier national.



Le tapis herbacé gagne du terrain du sud vers le nord dans les domaines faunique et forestier nationaux. La réapparition des mares temporaires et des flaques d'eau est en cours dans les domaines faunique et forestier nationaux.

Situation halieutique

La situation halieutique du 1^{er} au 10 septembre a été marquée par une diminution de la production

halieutique par rapport à la précédente. Cette période de remontée des niveaux d'eau dans les pêcheries affecte considérablement les activités de pêche. Les captures sont enregistrées au niveau des débarcadères contrôlés.

Les espèces dominantes dans les débarquements sont : *Hydrocynus brevis* (wuludyege), *Heterotis niloticus* (fana), *Labeo sp* (baman), *Lates nilotica* (Saalé), *Clarias sp* (Manogo), *Tilapia sp* (N'teben), *Mormurus sp* (Nana), *Sinodontis sp* (Konkon).

Les prix moyens de certaines espèces de poisson

d'eau douce sont restés relativement stables au niveau de certains marchés régionaux à l'exception du District et de Mopti.

Concernant les prix moyens des poissons de mer congelés relevés au niveau des principaux marchés de Bamako, ils se présentent comme suit :

Chinchard: 1070FCFA /kg;

Machoiron: 1080FCFA/kg;

Carpe rouge: 1195FCFA/kg;

Sardinelle : 470FCFA/kg.



Situations des marchés agricoles/ alimentaire

A l'instar de la décennie passée, cette décennie du 1^{er} au 10 septembre 2016 se caractérise par la poursuite de l'impact de l'approche de la fête de Tabaski sur les marchés.

Cet impact se manifeste par la baisse de la demande céréalière des ménages en vue de faire face aux dépenses inhérentes à la fête et par le désir des producteurs et des commerçants à vendre plus de céréales pour les mêmes causes.

Ainsi au cours de la décennie, les quelques fluctuations, qui ont perturbé la stabilité globale des prix, sont majoritairement à la baisse. Malgré que l'état d'approvisionnement des marchés soit moyen à travers le pays, l'offre globale arrive à satisfaire la demande.

Au cours de la décennie sur les marchés ruraux de référence, les prix ont été les suivants :

125 F CFA le kilo pour le mil à zangasso, en baisse par rapport à la décennie dernière;

110 F CFA le kilo pour le sorgho à Koury, stable par rapport à la décennie dernière;

100 F CFA le kilo pour le maïs à Loulouni, stable par rapport à la décennie dernière;

Et 300 F CFA le kilo pour le riz local « Gambiaka » à Niono, stable par rapport à la décennie dernière.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette comprise entre 150 F CFA le kilo pour

le maïs à Sikasso et 300 F CFA le kilo pour la même spéculation à Tombouctou.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 350 F CFA le kilo pour le riz RM40

importé à Kayes, Koulikoro, Sikasso et à Mopti Digue et 375 F CFA le kilo pour le riz brisé importé à Sikasso et pour les riz importés brisé et RM40 à Gao.

S'agissant des riz locaux, leurs prix au détail ont évolué dans les capitales régionales de la façon suivante :

300 F CFA le kilo pour le riz étuvé blanc à Sikasso et à Ségou Château et pour le riz étuvé rouge à Mopti Digue et 425 F CFA le kilo pour le riz local Gambiaka à Gao.

Pour ce qui concerne le District de Bamako, les prix à la consommation sont restés globalement stables par rapport à la décade écoulée. Ainsi, les prix au détail couramment pratiqués ont été de 200 F CFA le kilo pour le mil, le sorgho et pour le maïs, 250 pour les mil/sorgho/maïs pilés, 350 pour le riz brisé importé et pour les riz RM40 importés thaïlandais et vietnamiens, 400 pour le riz local Gambiaka, 425 pour le niébé et 500 F CFA le kilo pour le fonio.

Par rapport à la même période de l'année dernière, les prix au consommateur des riz importés et local Gambiaka sont majoritairement en baisse. Cependant comparés aux prix moyens des cinq dernières années, les prix actuels sont majoritairement en hausse. S'agissant des céréales sèches, leurs prix au consommateur sont, par rapport à ceux de l'année dernière, en baisse pour le mil et stables pour le sorgho et le maïs. Par rapport aux prix moyens des cinq dernières années, les prix des céréales sèches sont tous en baisse.



La Situation alimentaire.

la situation s'améliore progressivement. Elle est normale pour la majorité des ménages grâce à un bon accès céréalier assuré par le niveau des stocks et l'état d'approvisionnement des marchés ; aux bonnes conditions d'élevage assurant une bonne disponibilité laitière dans les zones pastorales et agropastorales ; au début de récoltes du maïs en vert et du

fonio sauvage. La prise en charge des populations vulnérables identifiées par l'exercice du cadre harmonisé est presque terminée. Ainsi, 11 428 tonnes de céréales ont été distribuées par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire à 423 243 personnes.

Toutefois, la situation sécuritaire encore volatile, les conflits inter communautaires et les inondations dues aux fortes pluies impactent négativement la situation alimentaire des ménages pauvres et très pauvres très liés au marché ainsi que les sinistrés.

Perspectives : (valables du 11 au 20 septembre 2016)

Sur le plan météorologique, la décade du 11 au 20 Septembre 2016 sera caractérisée par :

- Une reprise des activités pluvio-orageuses d'intensité faible à modérée qui concerneront les parties Centre et Sud du pays.
- Une manifestation d'orages isolés accompagnés de pluies dans la partie Nord du pays.
- Un maintien de la position du Front Intertropical (F.I.T) à la latitude de Kidal.

Sur le plan agricole, les pluies attendues et les réserves hydriques du sol permettront aux cultures de poursuivre leur cycle de développement.

Sur le plan hydrologique, la montée de niveau se poursuivra normalement sur tous les cours d'eau.

Sur le plan phytosanitaire, en ce qui concerne le Criquet pèlerin, des adultes en faibles effectifs sont probablement présents et en reproduction dans l'Adrar des Iforas, la Vallée du Tilemsi, le Timétrine et le Tamesna, ce qui entraînera une légère augmentation des effectifs du Criquet pèlerin dans la région de Kidal.

Sur le plan pastoral, on assistera à l'amélioration des conditions d'alimentation et d'abreuvement du cheptel dans les différentes zones agropastorales du pays.

Sur le plan forestier, les stades de feuillaison, floraison, fructification, maturation se poursuivront chez les essences forestières et annuelles. La cueillette, le ramassage et la vente des fruits et autres sous-produits (écorce, gomme, cure-dents, etc.) des espèces forestières se poursuivront. Les plantes annuelles poursuivront leur épanouissement dans les domaines forestiers et fauniques nationaux.

Avis et Conseils (valables du 11 au 20 septembre 2016)

1. Les paysans doivent tenir compte des prévi-

sions météorologiques quotidiennes pour les différents travaux d'entretien et de traitement des cultures.

2. Il est demandé aux brigades de veille, aux autorités locales, aux populations sédentaires et nomades de rester vigilantes, afin de signaler toute présence de Criquet pèlerin au cours de leurs mouvements.

3. Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs

- de mettre fin à la divagation des animaux pour éviter des situations conflictuelles entre agriculteurs et éleveurs ;

- de poursuivre les travaux d'installation et d'entretien des parcelles de cultures fourragères ;

- de poursuivre le déparasitage interne et externe des animaux, et éviter les traitements avec les pseudo-vétérinaires ambulants ;

- de soumettre les animaux aux vaccinations contre

les maladies charbonneuses, les pasteurelloses des bovins et des ovins et caprins ;

- de déclarer les maladies animales quel qu'elles soient aux autorités administratives, techniques et politiques.

4. Il est demandé aux transhumants des différentes localités de se munir des documents administratifs et zoo sanitaires au cours de leurs déplacements et de veiller au respect des conventions locales communales et intercommunales ainsi que des textes législatifs et réglementaires en vigueur pour l'exploitation des ressources pastorales.

Bamako, le 14 septembre 2016 LE GTPA

Synthèse de M. DICKO

CELLULE DE COMMUNICATION